Conseil des droits de l’homme

30e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Bangladesh**

Genève, le 14 mai 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation du Bangladesh.

En vue des élections nationales de 2018, la Suisse appelle le Bangladesh à garantir des élections démocratiques, libres et justes. À cette fin, la Suisse recommande au Bangladesh de **garantir l’espace démocratique pour tous les acteurs politiques, y inclus par la mise en œuvre des lois internes, sans restrictions à l’exercice des droits à la liberté d’expression et de réunion pacifique.**

La Suisse recommande **de procéder sans tarder à une enquête approfondie de toutes les allégations d’exécution extrajudiciaire ou de disparition forcée, et de traduire les responsables présumés en justice.**

Finalement, la Suisse félicite le Bangladesh pour son accueil à un nombre considérable de réfugiés Rohingyas. Elle lui recommande de **ratifier la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, et d’assurer les conditions à court et long terme pour un retour digne, sûr et volontaire des personnes déplacées vers leur lieu d’origine.**

Merci.